

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

Les participants seront accueillis à **partir de 06h30** par des bénévoles du comité des fêtes ou de l'APE qui procéderont à leur accueil et placement. Les exposants sont priés de se présenter à eux dès leur arrivée.

ARTICLE 2

Les emplacements sont affectés le jour même, par ordre d'arrivée. Les emplacements avec voiture sont limités au parking de la salle des fêtes contre un supplément de 6€. À la fin de la manifestation, l'emplacement devra être propre. Les objets non vendus et emballages ne pourront être laissés sur place.

ARTICLE 3

L'association organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempéries.

Aucun remboursement ne sera effectué suite à un désistement.

ARTICLE 4

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou toute détérioration du matériel ou des objets exposés ainsi qu'en cas d'accident de personnes occasionnés par des objets exposés, leurs manipulations, leurs installations, ou par une cause quelconque, avant, pendant et après la manifestation.

ARTICLE 5

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et à ne pas proposer à la vente des biens non-conformes aux règles «ventes d'animaux, armes, CD et jeux gravés (copie), produits inflammables». Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.

ARTICLE 6

Les organisateurs ont toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans avoir à exposer le motif et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou de remboursement d'aucune sorte.

Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur de ce vide grenier.
Signature avec la mention « lu et approuvé »



**Accès visiteur
à partir de 8h**

Bar et restauration sur place

**Emplacement
3€ / mètre**

11h00 : commémoration au monument
aux morts

Renseignements :

06 75 06 49 15 | 06 37 15 93 37 | 06 70 63 40 28

Mail : ape.yssandon@gmail.com

Organisateur : APE et Comité des Fêtes d'YSSANDON

Adresse : Laetitia VILLENEUVE - 97 imp. de la Pirondellerie - 19310 Yssandon

Mail : ape.yssandon@gmail.com

Contacts : Mme VILLENEUVE 06 37 15 93 37 | Mme LEGRAND 06 75 06 49 15

ATTESTATION PERSONNE PHYSIQUE / PARTICULIER

Je soussigné(e) :

Nom..... Prénom

Né(e) le..... à..... Département :.....

Adresse :

Code postal:..... Ville :

Téléphone.....

Adresse mail :

Titulaire de la pièce d'identité n°.....

Délivrée le..... Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Nombre de mètres linéaires : _____ x 3€ = _____ € Je souhaite conserver mon véhicule sur mon stand* + 6€ _____ €

Déclare sous l'honneur :

- “ ne pas être commerçant(e)
- “ ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
- “ ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R312-9 du code pénal).
- “ Je dégage de toute responsabilité organisatrice en cas de perte, de vol ou de casse pendant la manifestation.
- “ Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur du vide grenier.

*Aucun véhicule ne pourra être stationné dans la rue principale, les emplacements avec voiture sont limités au parking de la salle des fêtes contre un supplément de 6€

Fait à : le :

Signature:

Organisateur : APE et Comité des Fêtes d'YSSANDON

Adresse : Laetitia VILLENEUVE - 97 imp. de la Pirondellerie - 19310 Yssandon

Mail : ape.yssandon@gmail.com

Contacts : Mme VILLENEUVE 06 37 15 93 37 | Mme LEGRAND 06 75 06 49 15

ATTESTATION PERSONNE MORALE

Je soussigné(e) :

Nom..... Prénom

Né(e) le..... à..... Département :.....

Représentant la Société/Association (Raison sociale)

Ayant la fonction de : dans la personne morale

Dont le siège est à (adresse)

N° RCA : de.....

Adresse du représentant :

Code postal:..... Ville :

Téléphone.....

Adresse mail :

Titulaire de la pièce d'identité n°.....

Délivrée le..... Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Nombre de mètres linéaires : _____ x 3€ = _____ € Je souhaite conserver mon véhicule sur mon stand* + 6€ _____ €

Déclare sous l'honneur :

- “ Être soumis au registre de l'article L310-2 du code de commerce.
- “ Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal).
- “ Je dégage de toute responsabilité organisatrice en cas de perte, de vol ou de casse pendant la manifestation.
- “ Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur du vide grenier

*Aucun véhicule ne pourra être stationné dans la rue principale, les emplacements avec voiture sont limités au parking de la salle des fêtes contre un supplément de 6€

Fait à : le :

Signature:

Bulletin d'inscription à renvoyer complété avec le règlement à l'ordre de l'APE d'Yssandon et la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité

Toute demande de réservation non complète ne sera pas prise en compte

Bulletin d'inscription à renvoyer complété avec le règlement à l'ordre de l'APE d'Yssandon et la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité

Toute demande de réservation non complète ne sera pas prise en compte